

APPLIQUER LES FONDAMENTAUX DE LA MÉTROLOGIE LÉGALE – Réf. ML06

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 85 % | utilité de la formation : 85 % (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2025)

**OBJECTIFS**

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- S'approprier le vocabulaire et les termes de référence de la métrologie légale
- Se repérer dans les référentiels de la métrologie légale afin d'appliquer, de façon autonome, les principales exigences dans son organisme

**LES POINTS FORTS DE LA FORMATION**

Une synthèse de tout ce qu'il faut savoir en métrologie légale

**INTERVENANT(S)**

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Emeric MOREL**
Responsable du département certification instrumentation

Responsable pédagogique de la formation :

Emeric MOREL

Public :

- Fabricants, réparateurs, installateurs d'instruments de mesure
- Détenteurs et utilisateurs d'instruments de mesure
- Organismes chargés de la vérification primitive des instruments de mesure

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Support de la formation
- Travaux pratiques
- Évaluation du stage
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- [Vidéos](#) à votre disposition : Initiation aux statistiques pour la métrologie et Calculer les dérivées
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

APPLIQUER LES FONDAMENTAUX DE LA MÉTROLOGIE LÉGALE – Réf. ML06



PROGRAMME

Accueil et tour de table

La métrologie légale

- Les origines
- Le contexte

Les institutions intervenant dans le domaine de la métrologie légale

- Au niveau national
- Au niveau européen
- Au niveau international

Le contexte réglementaire national

- Transversal
- Catégoriel

La présentation du décret du 03 mai 2001 et de son arrêté d'application

La structure d'un texte catégoriel

Le contexte européen

- La directive IPFNA (Instruments de pesage à fonctionnement non automatique)
- La directive MID (*Measurement Instruments Directive*)
- WELMEC (*Western European Legal Metrology Cooperation*)

Le contexte international

- L'OIML (Organisation internationale de métrologie légale)

Les opérations de contrôle applicables aux instruments de mesure

Le processus d'approbation de système qualité

Évaluation du stage et conclusions



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande. Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr